GEMENG
SANDWEILER

Sandweiler, le 5 septembre 2018

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du Conseil Communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil Communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le mardi 11 septembre 2018 à 8h30.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Vote d'un crédit supplémentaire pour l'acquisition d'un terrain à Sandweiler
3. Vote d'un crédit supplémentaire pour la réfection des installations sportives à Sandweiler
4. Avis relatif aux 4 projets de plans directeurs sectoriels (PDS 2018)
5. Convention d'exécution du PAP rue d'Oetrange
6. Approbation d'un acte d'échange avec l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
7. Nuits blanches pour les années 2019 à 2021
8. Abrogation du règlement concernant l'indemnisation des membres du service d'incendie et de sauvetage de la commune de Sandweiler et du règlement de fixation d'une indemnité pour les prestations du service d'incendie
9. Nouveau règlement-taxes concernant la fixation de la taxe de participation aux frais des équipements collectifs et des taxes en matière d'aménagement
10. Contrat de concession
11. Question des conseillers et du public

Séance non publique

12. Fixation du salaire d'un salarié à tâche intellectuelle

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,
Le Bourgmestre, **Le Secrétaire,**

18, rue Principale
L-5240 Sandweiler

Boîte postale 11
L-5201 Sandweiler

Tél.: +352 35 97 11
Fax: +352 35 79 66

info@sandweiler.lu
www.sandweiler.lu